

Dans les années 50, le premier club de pétanque de Villecomtal, sous la houlette de Clément Bories, Maurice Maillebauu et Ernest Lagarrigue, organisait déjà des concours départementaux. Les terrains de cette époque étaient répartis sur l'avenue Joseph Vidal, la place de l'église et chez Barbin au moulin de Bouyet. En 1965, Georges Bras devient le président du club et crée quelques années plus tard, en 1969, l'association Les Joyeux Pétanqueurs dont voici le premier bureau :

Président : Georges Bras

Vice-présidents : Jean Albespy, André Fabre

Trésoriers : Klass Cadilhac, Jean Girou

Secrétaire : André Saulodes

Membres : Daniel Gibergue, J-Claude Cabrit, Georges Catusse, J-Michel Catusse et J-Michel Bieulac

Parmi les licenciés actuels, seuls Georges Bras et André Saulodes faisaient partis du tout premier bureau.

En 1970, sous le mandat du maire, Mr. Vigouroux d'Arviu, l'aménagement du terrain au foirail a été possible. Une subvention de 500F a permis aux joueurs bénévoles d'installer le premier système d'éclairage. S'en est suivi l'achat d'une sonorisation d'occasion qui servait pour les concours et la fête de la Châtaigne. L'amplificateur équipe encore aujourd'hui la sonorisation de la salle des Associations.

En 1996, toujours financé par la mairie, le local actuel a été construit par des quilleurs et pétanqueurs bénévoles. Quelques années plus tard, l'installation d'éclairage a été renforcée et modernisée par le travail bénévoles de quelques élus, le matériel a été également financé par la mairie.

Depuis la création des Joyeux Pétanqueurs, seulement 3 présidents ont exercé : George Bras pendant 42 ans, Cyrille Bouscal de 2007 à 2011 et enfin Claude Calixte. Le club a compté jusqu'à 40 licenciés en 2008. Parmi eux, Michel Gantou, compagnon de Josiane Lavergne, a été président du Comité Départemental de 1985 à 1988 et de 1998 à 2008 et arbitre international. Il quitte notre club en 2011 pour le club du Monastère, commune dont il est actuellement le maire. Il y a aujourd'hui 27 licenciés et 8 membres honoraires. Avec ses 4373 licenciés, la pétanque est un des sports le plus pratiqués en Aveyron.

Notre club participe aux qualifications district Tête à Tête, doublette et triplète, au championnat club en 3ème division, championnat vétérans 2ème division. Le challenge de la vallée du Dourdou est également au calendrier, avec Nauviale, St Cyprien, Marcillac et Conques. Enfin, le club organise les concours d'été ouverts à tous en juillet et août.

Dernièrement, le nouveau terrain communal polyvalent, aménagé devant la Maison de Santé, a permis l'organisation des qualifications de Ligue Midi-Pyrénées en doublette. Il y a eu 4 équipes qualifiées sur les 196 en compétition. Cet événement exceptionnel pour notre club a représenté beaucoup de travail qui a été récompensé par les remerciements des joueurs et du comité départemental pour la qualité de l'accueil et la réussite de l'évènement. De mémoire de l'ancien président, G. Bras, jamais il n'y avait eu autant de joueurs et d'un tel niveau à Villecomtal !



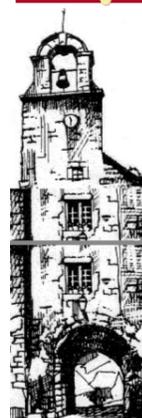
Ce nouveau et vaste terrain communal sera également très utile à l'organisation du rallye du Dourdou



Réunion en 1968



Remise de médaille à M. Maillebauu, J. Albespy et G. Bras



Le mot du Maire

La commission chargée de communication vous présente ce nouveau bulletin.

exemple, qui représente l'aboutissement de plusieurs années de réflexion. Je tiens ici, en attendant l'inauguration, à remercier les nombreux in-



Espace des Enfarinés : 1er étage et accès à la salle du porche

Une part importante est consacrée à la communauté de communes et au conseil départemental. La raison en est que ces assemblées sont en charge de d'avantage de compétences, ce qui permet aux communes d'envisager des projets d'une autre ampleur, comme la gestion de la culture, ou la réhabilitation de l'ancienne maison Bazet, par

tervenants bénévoles qui ont participé à cette réalisation.

Vous trouverez également le détail des autres principaux projets communaux.

C'est encore un été riche en animations qui nous attend, bonne saison estivale à tous.

Jean-François Pradalier

Assainissement non collectif : des aides aux particuliers

Dans le dernier bulletin municipal de décembre 2014, nous avons traité de l'assainissement non collectif dont la Communauté de Communes Espalion-Estaing détient la compétence. Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a pour mission d'aider les particuliers dans la mise en conformité de l'assainissement de leur habitation. L'Agence de l'eau Adour-Garonne accorde, selon certains critères d'éligibilité, un soutien financier pour la réhabilitation des installations défectueuses et leur mise aux normes. Les travaux peuvent être subventionnables à hauteur de 80% avec un plafond de 5250€ soit un

maximum de 4200 € d'aides. La Communauté de Communes souhaite qu'une trentaine de projets par an soient accompagnés jusqu'en 2018. Les travaux peuvent être réalisés par une entreprise ou le particulier, sous réserve de présentation des factures de fourniture et de location de matériel. Pour déposer un dossier de réhabilitation, nous vous conseillons de contacter les agents du SPANC qui sauront vous informer et accompagner votre projet au **05 65 51 52 19**.

Rappelons le caractère obligatoire de ces travaux. Il est judicieux de profiter de ces subventions, tant qu'elles existent.

Le glamping

Situé sur les hauteurs de Villecomtal, le glamping « **Terre Rouge** » attaque sa troisième année d'exploitation et il nous semblait intéressant de vous faire part de son évolution.

Peut être n'apprendrez vous pas grand-chose tant, comme nous l'a dit Lile, les Villecomtalais sont venus nombreux en faire la visite. Cela prouve l'intérêt que portent nos concitoyens à ce qui se fait de nouveau, constituant un atout supplémentaire à notre petit village. Certains lui sont devenus de solides soutiens.

Il a d'ailleurs bien fallu tout le courage de Lile pour porter un projet de cette importance : la fréquentation est très bonne pendant les deux principaux mois d'été mais il lui sera nécessaire encore à minima deux années d'exploitation pour commencer à avoir un retour sur investissement.

Cette activité exige également que le temps soit de la partie, ce qui ne fut pas le cas pour les

deux premières années. En effet, les travaux ont été retardés par des intempéries à répétition, et de plus, ce «rougier» qui contribue à la beauté de nos paysages, s'avère parfois très «collant». N'allez pas chercher là des pelouses ratissées, des plates bandes alignées au cordeau. Non, ce lieu s'adresse aux amoureux de la nature ou à ceux qui sont susceptibles de succomber à ce charme bucolique dans le sens qui a trait à la campagne, à une vie simple et paisible. La nature y a tous ses droits.

Le Glamping met à disposition onze lodges tout confort avec même un poêle à bois pour les journées plus fraîches de l'arrière saison.

Vous pouvez aussi y planter la tente sur des emplacements d'une surface raisonnable, et naturellement délimités. Sa clientèle est plutôt familiale, venant essentiellement de l'Ouest de l'hexagone : Bretagne, Vendée, Maine et Loire. Parmi les étrangers, les belges commencent à bien apprécier ce type d'hébergement ; Lile a accueilli récemment des japonais qui ont laissé un long message sur le livre d'Or mais intraduisible à qui ne connaît pas leur langue. Si parmi vous, une personne lit le japonais, sa contribution sera la bienvenue.

On ne peut parler du Glamping sans évoquer celle qui le fait vivre : Liliane. Tous les messages laissés, que ce soit sur le livre d'or, ou sur le site «**Terre Rouge**» sont dithyrambiques, ils soulignent les qualités d'accueil de l'hôtesse.

Comme elle le précise, son pot d'accueil, ses pots plutôt, car elle en organise un pour les adultes, un pour les ados, et un autre pour les plus petits, est un moyen de créer du liant entre les campeurs, et « *l'endroit magique fait que tout le monde aime à se retrouver le soir sous la verrière, ou sur la terrasse attenante pour prendre un repas en commun avec éventuellement barbecue* ». Elle ne fait pas de cuisine mais travaille en collaboration avec les commerçants de Villecomtal pour proposer des soirées poulet frites, aligot saucisse, pizzas... ou tout simplement inviter ses clients à se rendre dans les restaurants proposant une bonne cuisine du terroir toujours très appréciée. Ses clients peuvent aussi bénéficier du service boulangerie. Viennoiseries et autres pains frais sont livrés par Jean-Pierre à la première heure, suite à la commande passée par Lile, la veille au soir, selon les souhaits des campeurs.

Lile est également une animatrice hors pair : les enfants adorent les jeux qu'elle leur propose avec pour thème la découverte de la nature, les adultes peuvent également se divertir sur place avec des soirées *laser-game*, ou musicales. Il convient de faire un aparté pour dire que notre village a la chance de compter parmi ses habitants de talentueux musiciens ou chanteurs. Comme l'écrit, l'un des clients « Le soleil, on le trouve auprès de notre hôtesse qui sait mettre de la convivialité dans toutes les soirées ». Lile a su créer un endroit qui allie les charmes de la nature au confort douillet de grandes tentes, à noter que tous les occupants apprécient la qualité de la literie. La piscine chauffée est également un plus. Cet espace n'est cependant réservé qu'aux clients du camping, mais il vous est possible de le réserver pour y organiser vos fêtes familiales. Lile saura vous y accueillir pour créer une ambiance détendue et conviviale, pour le plus grand bonheur de tous, petits ou grands.



Lotissement La Blanzague 2

8 lots supplémentaires viennent compléter le lotissement de la Blanzague. En effet, le 15 décembre 2014, le conseil municipal prenait la décision de lancer la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux d'extension du lotissement de la Blanzague II.

Un mois plus tard, la commission d'appel d'offres, épaulée par notre maître d'œuvre Monsieur Poujade du cabinet LBP, procédait à l'ouverture des plis. Des trois entreprises ayant remis une offre, c'est l'entreprise STPP qui a été « *la mieux disante* » avec une proposition de prix à 162938,35€HT et a été retenue pour réaliser le chantier. Lors du conseil municipal du 29 janvier 2015, le lancement des travaux était entériné.

Fin juin, le récolement était prononcé. Les lots vont pouvoir être mis à la vente.

C'est en fait tout le lotissement de la Blanzague (I et II) qui a été remodelé. Pour permettre l'extension en partie haute, il a été nécessai-

re de "sacrifier" un lot du premier lotissement. Nous disposons donc sur ce périmètre de 8 nouveaux lots et de deux lots non vendus de la première opération. Comme vous pouvez le voir sur le plan ci contre, trois ont déjà été réservés conformément à la procédure mise en œuvre. Un quatrième est en cours de signature. La mairie a également fait le choix de mettre à disposition de l'entreprise Polygone le lot numéro 7 sur lequel vont être construits deux pavillons à loyers modérés. Ce choix est fait pour accueillir de nouvelles familles dans notre village.

Nous avons réalisé trois panneaux d'information que vous avez sûrement aperçus en bord de route, mais n'hésitez pas à relayer l'information autour de vous afin que cette opération soit définitivement un succès. Une visite du site permettra aux éventuels acheteurs de se rendre compte que la situation et l'exposition de ce lotissement en font l'endroit idéal pour construire la maison de ses rêves.

VILLECOMTAL
lotissement La Blanzague
parcelles à vendre
23€ et 24€ TTC le m²
Renseignements en mairie
05 65 44 60 21

Rénovation et réaménagement de l'aire de jeux du foirail

L'aire de jeux du foirail, destinée aux jeunes enfants, s'était considérablement dégradée au cours du temps. Elle présente pourtant de nombreux atouts : un emplacement privilégié à l'entrée du village (près de la salle des fêtes, des terrains de quilles et de pétanque, de l'aire d'accueil des camping-cars), une proximité du centre du village (essentielle pour les jeunes familles ne disposant pas d'un jardin), ainsi qu'un ombrage très apprécié l'été. C'est pour toutes ces raisons que nous avons souhaité rénover cette aire. Une clôture rigide, améliorant la propreté et la sécurité, a été installée par les employés municipaux. Nous avons ensuite fait appel aux services de Marin Boissonnade pour la réalisation et l'installation de nouveaux

jeux (poutres, mur d'escalade, etc...) ainsi qu'une table de pique-nique où nos apprentis cascadeurs pourront improviser des petits goûters. Enfin, la balançoire existante a été repeinte et une nacelle spécialement conçue pour les enfants de un à trois ans y a été installée. Le budget total de cette opération s'élève à 5200€. Nous espérons que vous serez nombreux, enfants, parents, grands-parents à profiter de cet espace et que vous aimerez vous y retrouver.

Pour poursuivre la création d'espaces de loisirs dans le village, nous envisageons, l'an prochain, l'aménagement d'un terrain pour la pratique du VTT/BMX au-delà du parking qui longe la promenade Vinh Luu.



L'entretien des espaces verts

Bien que situé en zone rurale, Villecomtal dispose d'une importante surface d'espaces verts et d'agrément. Depuis le jardin de l'église, à l'espace arboré situé derrière la médiathèque, en passant par le verger « Solicolc », au lotissement La Blanzague ou encore l'aire d'accueil des camping-cars et le terrain de foot, on dénombre plus de 3 hectares d'espaces verts. Ceux-ci nécessitent un lourd travail d'entretien notamment du printemps à l'automne et nous devons souligner l'importance et la qualité du travail réalisé par nos deux employés municipaux, Didier Guiral et Vincent Joulia. A ce travail s'ajoute également l'entretien de plusieurs chemins enherbés ainsi que de certains abords du Dourdou.

Dans un souci de protection de l'environnement, nous limitons au maximum l'usage de produits phytosanitaires. A titre d'exemple, aucun désherbant chimique n'a été répandu dans Villecomtal depuis le début de l'année ; le paillage et le désherbage manuel sont privilégiés. Notons également que Didier Guiral a récemment suivi une formation sur l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, catégorie applicateur en collectivités territoriales, et obtenu le certificat

individuel professionnel correspondant. Les habitants de Villecomtal souhaitant qu'aucun produit chimique ne soit répandu aux abords de leur habitation peuvent venir se manifester en mairie et leur souhait sera respecté. **Il leur sera cependant demandé d'entretenir personnellement ces abords, même s'ils appartiennent à la commune.** Certains d'entre vous ont déjà fait cette démarche.

A ces espaces verts s'ajoutent également tous les pots et massifs de plantes ornementales dispersées dans le village dont Jean-Claude Cabrit assure la gestion et en partie l'entretien, en renfort des employés municipaux.

L'ensemble de ces espaces, sans oublier le jardin des senteurs et la promenade Vinh Luu (principalement entretenu par Th. et A. Burg ainsi que par M. et M. Lacombe, aidés de F. Barre et S. Bouat) contribuent à l'embellissement et l'attrait de notre village, ainsi qu'au bien-être de ses habitants. Ces efforts sont récompensés puisque Villecomtal a reçu l'an dernier le 2^{ème} prix départemental du fleurissement des communes de moins de 500 habitants.

Culture

« *Le bonheur est un bien que nous vend la nature. Il n'est point ici-bas de moisson sans culture.* » Voltaire

La Communauté de Communes Espalion-Estaing à laquelle la commune de Villecomtal est adhérente, propose un programme culturel. Il diffère complètement de ce qui se produisait antérieurement. En effet, le budget culture de la communauté de communes n'est plus destiné à la programmation estivale, chaque commune assumant celle-ci.

L'année 2014-2015 a vu évoluer la dynamique culturelle de la Communauté de Communes :

- d'une part, avec l'ouverture du nouvel Espace de diffusion multiculturelle du Nayrac qui propose à tous les habitants de la Communauté de Communes et tout au long de l'année, des concerts, et des spectacles divers et variés,

- et d'autre part, la mise en place d'une résidence territoire.

Qu'est ce qu'une résidence de territoire :

- Une présence artistique et culturelle qui s'appuie sur un contexte existant (historique, géographique et social), et sur une volonté politique du territoire,
- Une contribution à la création d'un artiste sur un territoire donné,
- Une présence artistique auprès des habitants par la création, la diffusion et la pratique artistiques adaptées au projet du territoire et à ses attentes.

Sur proposition de la Mission départementale de la culture de l'Aveyron, notre territoire a été sélectionné à

titre expérimental par la DRAC (Direction Régionale des Affaires culturelles) Midi-Pyrénées, et a signé une convention de partenariat sur 3 ans.

A ce titre, à compter de septembre 2014, sous la houlette du compositeur Julien Joubert, 24 structures implantées sur les différentes communes ont été mobilisées. L'école de Villecomtal a été partie prenante du projet qui avait pour thème principal « Musique et cultures régionales ». Cela a donné lieu à l'écriture d'un conte musical « La Bibliothèque endormie » inspiré notamment du Cercle occitan du Haut Rouergue.

Plus de 400 enfants se sont ainsi retrouvés le 26 mars à Espalion pour la mise en forme de ce spectacle qui a été restitué au public (trop confidentiellement) les 27 et 28 mars respectivement à Saint Come et au Nayrac.

Cette expérience, qui a rencontré un vif succès auprès de ses intervenants, va être reconduite pour 2015 et 2016. La thématique retenue est « Arts plastiques, arts visuels » en s'appuyant toujours sur le patrimoine et le savoir faire local (paysages de terrasses, ardoisières, gastronomie...). Le projet n'est pas encore précisément défini mais il doit avoir un tronc commun avec toutes les structures communales qui décideront d'y être partie prenante. Il sera animé par un artiste qui viendra donc en résidence et à la rencontre des habitants pour élaborer une création artistique.

Un complément d'informations sera fait en temps utile **pour mobiliser un maximum d'entre nous** et mettre en exergue notre territoire.

Espace des Enfarinés prêt pour la saison estivale

Dans les derniers bulletins nous vous avons rendu compte de l'évolution du chantier de réhabilitation de l'ancienne *maison Bazet* en musée, baptisé « Espace des Enfarinés ». Un des objectifs de ces travaux délicats était de redonner à cette vieille maison, laissée trop longtemps abandonnée, son charme originel.

La collection Ch. Roy du 1er étage



Des professionnels du tourisme et certains d'entre vous ont déjà pu découvrir, en « avant première », ce nouveau lieu à l'occasion de la réunion publique du début d'année. Tous s'accordent à reconnaître la réussite du travail architectural et de l'aménagement scénographique des expositions.

Malgré la surface au sol réduite, l'architecte de l'Habitat Rural, Cathy Doranjou, a su jouer avec les volumes pour donner l'impression d'espace. L'accès à cette salle chargée d'histoire, au dessus du porche, est très intéressante. Avec son sol pavé de galets, elle a, pendant des siècles, servi aux réunions des consuls de l'ancien régime puis des édiles révolutionnaires, enfin des municipalités modernes. Elle est maintenant affectée à l'exposition sur les Enfarinés, fidèles de la *Petite Eglise* dite, aussi, *l'Eglise des haies et des fossés*. Il a été possible de laisser visibles les poids qui mettent en mouvement l'horloge et la cloche situées juste au dessus. Un petit cartel présente la photo du mécanisme, non accessible à la visite, et un résumé de son histoire.

Le rez-de-chaussée est équipé d'une banque pour l'accueil touristique pendant les 2 mois d'été. C'est aussi l'endroit où l'on fait un appel aux deux expositions principales que sont la collection Charles Roy et l'histoire des Enfarinés. Nous en avons profité pour montrer également quelques aspects caractéristiques du territoire autour de Villecomtal : le Rougier, les matériaux traditionnels utilisés pour la construction du bâti ancien et quelques rappels sur le passé de notre cité.

Divers supports modernes ont été utilisés pour la scénographie : meubles servant à la présentation d'objets symboliques et intégrant des photos rétro-éclairées, panneaux muraux, totems, pupitres supportant des explications ou informations complémentaires. Une vidéo est mise à disposition des personnes ne

pouvant accéder aux étages supérieurs. En 24 minutes, elle vise à résumer du mieux possible l'ensemble des expositions.

Le premier étage est consacré à la présentation de la remarquable collection du donateur Charles Roy, elle est maintenant pleinement mise en valeur. Grâce à l'implication de deux géologues, René Mignon et Richard Ciczak, nous avons pu faire une sélection afin de n'exposer que les spécimens les plus intéressants, les plus représentatifs et les plus variés possible. Cela a demandé un travail de bénévolat énorme. Il a fallu, dans un premier temps, déménager la collection. Un nouvel inventaire a été nécessaire pour classer les spécimens par vitrines : minéraux, minerais, roches sédimentaires et métamorphiques, roches magmatiques, fossiles, quartz-agathes et origine Aveyron. Tou-



Pièce maîtresse, la porte du moulin de Malbosc, témoignage de l'activité des Enfarinés sur Villecomtal.

tes ces familles ont été réparties dans 10 vitrines pour lesquelles l'éclairage a été amélioré.

Nous espérons que ce bref descriptif vous aura donné envie d'en savoir davantage par vous-même, en venant visiter ce qui constitue un nouvel attrait touristique pour Villecomtal. Son accès sera libre pendant les mois de juillet et août. Des visites de groupes pourront être organisées en prenant rendez-vous à la mairie pendant le reste de l'année.

Un projet de fléchage d'un parcours pédestre **sur les traces des enfarinés** reliant Estaing à Conques avec Villecomtal pour étape est à l'étude. Il est également possible d'envisager un itinéraire suivant une boucle : Villecomtal, Conques, Golinac, Estaing, Villecomtal, sur 3 ou 4 jours. Ces offres de randonnées balisées contribueraient à faire découvrir au plus grand nombre cet espace culturel.

Cette réalisation n'aurait pas été possible sans l'implication financière de la cté. de communes **Espalion-Estaing** qui a reconnu son intérêt, et sans les fonds départementaux, régionaux et européens. Nous ferons le nécessaire pour sa mise en valeur.

Le conseil départemental

Le 29 mars 2015 avait lieu le second tour des élections des représentants du nouveau conseil départemental de l'Aveyron. Mais qu'est ce que le conseil départemental de l'Aveyron, quelles sont ses compétences ?

Le conseil départemental est l'assemblée délibérante, élue au suffrage universel dans le cadre des nouveaux cantons. C'est elle qui définit les grandes orientations de la politique départementale. Elle est composée de 46 élus, conseillers départementaux. Ils se réunissent en séance plénière publique au moins une fois par trimestre, pour débattre, délibérer et voter. Pour plus d'efficacité, le travail de discussion des textes se fait d'abord au sein des commissions thématiques relatives aux compétences du Conseil départemental.

Les compétences obligatoires du conseil départemental sont définies par la loi du 27 janvier 2014 qui désigne le département comme "chef de file" en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires.

Son action concerne notamment l'enfance, les personnes handicapées, les personnes âgées, les prestations légales d'aide sociale et la contribution à la résorption de la précarité énergétique.

En matière d'éducation, le département assure :

- * la construction, l'entretien et l'équipement des collèges
- * la gestion des agents techniciens, ouvriers et de service

Quant à l'aménagement, son action concerne :

l'équipement rural, le remembrement, l'aménagement foncier, la gestion de l'eau et de la voirie, les transports routiers non urbains des personnes.

Le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) est chargé de la protection contre les incendies et gère les sapeurs-pompiers du département. Il participe également aux opérations de secours en cas d'accidents, de catastrophes naturelles ...

Le département a également une compétence culturelle : création et gestion des bibliothèques départementales de prêt, des services d'archives départementales, de musées ; protection du patrimoine.

Dans les domaines partagés jusqu'à maintenant, le département peut intervenir pour accorder des

aides directes ou indirectes au développement économique.

Avant le renouvellement des assemblées départementales de mars 2015, cette instance portait le nom de conseil général.

Le siège du conseil départemental se trouve au 7 place Charles-de-Gaulle, dans le centre-ville de Rodez.

Les services du conseil départemental de l'Aveyron sont indiqués dans l'organigramme ci-dessous :

Sur notre Canton Lot - Truyère qui compte 10045 habitants, ont été élus Simone ANGLADE et Jean-Claude ANGLARS.

Les 22 et 29 mars 2015

Nouvelles élections départementales

COMPÉTENCES DÉPARTEMENTALES

POLITIQUES PUBLIQUES OBLIGATOIRES



L'action sanitaire et sociale



La sécurité incendie



L'enseignement



La culture



L'aménagement durable du territoire



La gestion des routes et des déplacements

POLITIQUES PUBLIQUES VOLONTARISTES



Aides en faveur des communes ou des associations



Soutien à l'emploi local



POUR PLUS D'INFORMATIONS : OuiLeVote.fr #OuiLeVote

@Place_Beauvau

/ministere.interieur

Liste des communes du canton avec leur dernière population légale en 2012

Bessuéjols	250h	Campuac	446h
Coubisou	516h	Entraygues-sur-Tr	1 059
Espalion	4 291h	Espeyrac	240h
Estaing	593h	Golinhac	383h
Le Cayrol	263h	Le Fel	157h
Le Nayrac	523h	Saint-Hippolyte	444h
Sébrazac	502h	Villecomtal	378h

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Samedi 11 juillet concours de pétanque ouvert à tous – 14h30 au foirail

Lundi 13 juillet festivités du 14 juillet : retraite aux flambeaux à 21h30, feu d'artifice à 22h30

Dimanche 19 juillet concours de pétanque ouvert à tous – 14h30 au foirail

Samedi 25 juillet concours de pétanque ouvert à tous – 14h30 au foirail

Jeudi 30 juillet conférence « Les Plantes Médicinales de l'Aveyron » animée par Claudine Luu, 21h salles des fêtes

Du lundi 27 au vendredi 31 juillet : stage de violon proposé par Natacha Catusse, tous niveaux et tous âges

Vendredi 31 juillet : mini concert de fin de stage de violon à 18h à la Chapelle du couvent

Dimanche 2 août concours de pétanque ouvert à tous – 14h30 au foirail

Mercredi 5 août spectacle dans le cadre du festival folklorique international du Rouergue, 20h30 salles des fêtes

Samedi 8 août concours de pétanque ouvert à tous – 14h30 au foirail

Vendredi 14 août rue à *Tire l'Aligot*, repas en plein air avec animation musicale par le Duo Lomelindi – 20h rue de l'Horloge – repli possible à la salle des fêtes en cas de mauvais temps

Samedi 15 août concours de pétanque ouvert à tous – 14h30 au foirail

Samedi 22 août concours de pétanque ouvert à tous – 14h30 au foirail

Fêtes de la Saint Barthelemy

Vendredi 28 août - 20h30 salle des fêtes, spectacle en Occitan des Rascalous

Samedi 29 août - 14h30 au foirail concours de pétanque ouvert à tous -19h soirée moules frites avec concert de No Réso d'Accord Léone au foirail

Dimanche 30 août :

- 8h déjeuner aux tripous, soupe au fromage, tête de veau à la salle des fêtes
- toute la journée - vide-grenier
- 15h-19h animations nature plein air par Vert Tea Jeu, pêche surprise, maquillage...
- 19h apéritif plus assiette gourmande.

Comme chaque été, durant juillet et août, le marché de producteurs se tiendra le mercredi matin.

Ouverture, à compter du **3 juillet 2015**, du nouveau point accueil des touristes à l'espace des Enfarinés qui intègre également la collection de minéraux Charles Roy.

Profitions en pour rappeler * qu'un groupe informel de marcheurs organise des balades d'une durée de deux à trois heures, le lundi matin pendant juillet et août, départ à 8h30 devant la salle des fêtes, et hors saison le lundi après midi devant la salle des fêtes à partir de 13h30 (13h45 lorsque les jours sont plus longs). Ceux qui veulent se joindre à eux seront les bienvenus.

* la gymnastique d'entretien et la Zumba reprendront à la rentrée, pour plus d'informations s'adresser au Foyer Rural.

Bureau de poste de Villecomtal

Le 26 mai dernier, deux élus du conseil municipal étaient devant la préfecture en compagnie d'autres maires du département afin de manifester pour la défense de nos bureaux de poste respectifs. Entendu par le secrétaire général de la préfecture, sous préfet du Nord Aveyron, Monsieur le maire a pu faire part de l'inquiétude que nous avons sur le maintien de ce service de proximité en milieu rural.

En effet, depuis le début de l'année, les responsables de la Poste sont de plus en plus insistants dans leur démarche de transformation du bureau de poste de Villecomtal en Agence Postale Communale (APC).

Cette démarche constitue à nos yeux un désengagement de la Poste qui demande aux communes d'assurer à sa place certains services sous couvert d'une compensation financière.

Pour l'instant notre position, confirmée par délibération du conseil municipal, est de s'opposer à cette transformation pour plusieurs raisons :

- baisse du niveau de service associée à une obligation de déplacement pour effectuer certaines opérations courantes;
- prise en charge financière du personnel par la commune, alors que les dotations de l'État diminuent tous les ans;
- pas de solution de maintien du service en cas d'absence du personnel.

Il ne s'agit pas, pour notre commune, d'un bras de fer contre la Poste. Il est primordial pour nous de maintenir l'équilibre et la proximité des services rendus à la population, d'assurer une continuité territoriale pour que nous puissions continuer à vivre la ruralité comme une chance.